



# Du coup de sympathie au coup de foudre

COMMUNICATION DE JEAN CLAUDE BOLOGNE

À LA SEANCE MENSUELLE DU 9 JANVIER 2016

Intéressé depuis quelques décennies aux réflexions inspirées par le sentiment amoureux, j'ai voulu vérifier le contexte d'apparition de la locution *coup de foudre*<sup>1</sup>. Outre le sens propre (le foudroiement), elle a d'abord désigné, au figuré, un événement imprévu et pénible, une nouvelle inattendue<sup>2</sup>. Ce sens, attesté depuis 1642, tombe en désuétude à la fin du XX<sup>e</sup> siècle<sup>3</sup> : aujourd'hui, le *coup de foudre* se restreint à l'amour brusque et passionné. L'exemple le plus ancien de cet emploi a été repéré par Michel Gillot et Jacques Rustin, dans une variante de 1741 des *Égarements du cœur et de l'esprit* de Crébillon<sup>4</sup>. La période de son apparition a éveillé ma curiosité : les années 1740-1760 constituent en effet dans l'histoire de la pensée française un tournant que j'ai étudié en d'autres domaines. En quoi le coup de foudre pouvait-il s'intégrer dans ce mouvement ? Cette intervention se limitera à la signification amoureuse de la locution au XVIII<sup>e</sup> siècle, avec un aperçu sur

---

<sup>1</sup> Je me bornerai à l'étude historique. Pour l'analyse synchronique, voir Houda Ounis, *Coup de foudre, étude linguistique d'une métaphore*, Limoges : Lambert-Lucas, 2007.

<sup>2</sup> Plus rarement, elle peut désigner un bruit violent (Zola, *L'inondation*), l'expérience mystique (Huysmans, *À rebours*), la mort (Victor Hugo, *Contemplations*)...

<sup>3</sup> Le dernier emploi repéré est en 1998 (traduction du *Rêve africain du Che* de William Gálvez, p. 94), mais la locution est inusitée depuis les années 1960. Témoin sa présence en 1984 dans *Le français au Rwanda* de Francis Jouannet, p. 87, pour désigner un « événement subit, inattendu et brutal » : la locution classique est désormais ressentie comme un particularisme africain.

<sup>4</sup> *Œuvres complètes*, Jean Sgard, dir., Paris, Classiques Garnier, 2000, t. II, p. 217. Sauf mention particulière, je cite par la suite d'après cette édition. Les dictionnaires traditionnels ont des dates plus récentes : 1863 (von Wartburg), 1813 (*Trésor de la langue française*), 1798 (Alain Rey et Sophie Chantreau), 1746 (Claude Duneton), 1779 (Robert, d'après Ferdinand Brunot)...

l'origine de la métaphore et sur ses emplois postérieurs. Je réserve pour un livre prévu en 2017 une réflexion plus large sur la question.

## I. L'ORIGINE DE LA MÉTAPHORE

Le concept du coup de foudre est bien entendu antérieur à la locution, et remonte au moins à la rencontre de Ramsès II avec la fille du roi hittite ! Le français parla longtemps d'*amour subit, immédiat, du premier coup d'œil*... L'irruption de l'amour passait par d'autres images : l'étincelle qui embrase le cœur, les flèches de Cupidon... Faute de nommer le mal, les Diafoirus de l'âme en décrivaient les symptômes, en particulier *l'étonnement*, qui convoque déjà le tonnerre. Les écrivains traduisaient en raccourcis péremptoirs son caractère abrupt : le plus célèbre, « Je le vis, je rougis, je pâlis à sa vue », est à l'amour ce qu'est au mythe du conquérant le *veni vidi vici* de César.

La métaphore de la foudre amoureuse est également antérieure à la locution, mais ne désigne jamais l'apparition immédiate de l'amour. En effet, dans l'antiquité, le *foudre*, au masculin, est l'attribut de Zeus-Jupiter : un symbole de pouvoir absolu. Sans entrer dans le détail, sur plusieurs milliers de références, le foudre n'est alors lié à Cupidon que dans cinq cas, qui s'interprètent différemment : pouvoir absolu de l'amour, qui brise le foudre de Zeus, courage qu'il communique au guerrier, puissance malgré sa petite taille<sup>5</sup>... Le feu amoureux se traduit plutôt par des torches ou des flèches enflammées. Au moyen âge et à la Renaissance, l'amour foudroie l'amant fautif, trop hardi, importun, ou dont la passion se refroidit, par exemple chez Pétrarque, Ronsard ou Maurice Scève. Dans les livres d'emblèmes, le foudre apparaît au XVI<sup>e</sup> siècle par référence aux exemples antiques, et désigne la force de l'amour ou son autorité, mais non son éclosion instantané<sup>6</sup>... L'association de l'amour et de la foudre, cependant, finit par imposer l'image du feu du ciel dans l'arsenal déjà bien fourni du petit angelot joufflu.

---

<sup>5</sup> Exemples iconographiques dans le *Lexicon iconographicum mythologiae classicae* ; exemples littéraires dans l'*Anthologie*, Plutarque, Athénée de Naucratis, Pline l'Ancien. Je les cite et les commente dans le livre en préparation.

<sup>6</sup> Exemples repérés chez Alciat (1534), Giraldu (1548), Cartari (1556), Cats (1618), Baudouin (1644). Je les cite et les commente dans le livre en préparation.

Pourquoi l'époque classique a-t-elle généré cette métaphore ? Notons d'abord que le feu du ciel conserve l'origine extraterrestre de la passion sans nécessiter, comme les flèches, le recours à un dieu païen : l'arme suppose en effet un guerrier ; le coup peut venir d'une cause naturelle, comme le coup de soleil. Elle est donc mieux appropriée à un contexte chrétien. Il s'y ajoute ensuite un symbolisme platonicien auquel se montre sensible, par exemple, un franciscain normand du début du XVII<sup>e</sup> siècle, Jacques du Bosc. L'amour d'inclination est pour lui semblable à la foudre, un feu « qui dure toujours également, et qui s'entretient de lui-même », issu des plus hautes sphères célestes, stable et éternel. L'amour de considération (le mariage d'intérêt) évoque à l'inverse le feu terrestre, « qui a toujours besoin d'aliment, et qui s'éteint s'il n'est toujours attaché à quelque matière »<sup>7</sup>. Du Bosc se montre ici précurseur de l'opposition établie par Bachelard entre le « feu frappé » (celui qui tombe de l'extérieur) et le « feu frotté » (le foyer, calme et chaud) : le feu sauvage et le feu domestique, le danger et la sécurité, recouvrent assez bien les poncifs sur le coup de foudre et l'amour conjugal<sup>8</sup>.

## 2. L'APPARITION DE LA LOCUTION

Voilà donc la métaphore en place dès le XVII<sup>e</sup> siècle, sans pour autant désigner la naissance subite de l'amour. Si la locution « coup de foudre » n'apparaît qu'en 1741 et reste rare jusqu'en 1830, c'est sans doute parce que le sens premier, plus général, empêche la spécialisation de l'expression. Il arrive en effet que l'amour soit une mauvaise surprise. Ainsi, Sostrate, dans les *Amants magnifiques* de Molière, n'ose nommer le sentiment qui le terrasse. Mais un courtisan le démasque : « Vous êtes amoureux de la Princesse Ériphile. — Ah ! Clitidas, répond-il, j'avoue que je ne puis cacher mon trouble, et tu me frappes comme d'un coup de foudre<sup>9</sup>. » C'est la

---

<sup>7</sup> Jacques Du Bosc, *L'honneste femme*, Paris : P. Aubouin, 1639, p. 319-320.

<sup>8</sup> Voir Marie-Noëlle Schurmans, Loraine Dominicé, *Le coup de foudre amoureux*, Paris : Presses universitaires de France, 1997, p. 282ss.

<sup>9</sup> Molière, *Les amants magnifiques*, Acte I, scène I, éd. L. Naudeix et A. Piéjus, Paris : Gallimard, 2010 (*Bibliothèque de La Pléiade*), t. II, p. 953.

découverte de sentiments qu'il ignore qui le frappe, bien sûr, pas l'amour, mais le sens actuel est proche.

Le coup de foudre doit aussi vaincre un concurrent : le « coup de sympathie », apparu peu avant lui. La sympathie, au sens large, est empruntée au domaine de la physique et de la magie. On qualifie ainsi « une convenance de vertus occultes » entre deux choses<sup>10</sup>. Elle explique l'attraction du fer par l'aimant, ou la guérison du semblable par le semblable, par exemple, une blessure par une pierre rouge : on parle toujours de « magie sympathique ». Mais l'exemple le plus flagrant pour la faire comprendre au profane est l'affection que l'on éprouve au premier regard pour une personne inconnue : la sympathie frappe alors comme les flèches de Cupidon. Ainsi un personnage de Marivaux (1713), Clorante, explique à Clarice, qui lui a sauvé la vie et qu'il croyait aimer sincèrement, sa rencontre avec une inconnue qui l'a bouleversé en un regard : « Une invincible sympathie m'entraîne ailleurs : malgré les efforts que je fais pour vous dans mon cœur, les traits de l'inconnue m'ont frappé, je ne puis guérir<sup>11</sup>. » Belle excuse pour rompre une relation qui n'est plus réciproque !

En 1738, dans *Les égarements du cœur et de l'esprit*, Crébillon fils analyse dans la même tradition les « coups de sympathie » qu'invoquent certaines femmes pour justifier leur peu de résistance aux charmes d'un homme. Quelque chose de fort et d'imprévu, et les hommes se trouvent plus flattés « d'inspirer tout d'un coup un amour violent que de le faire naître par degrés. » Or, dans l'édition de 1741, la locution est remplacée par « coup de foudre ». Première attestation, bien éphémère, puisque le « coup de sympathie » revient dans l'édition de 1745 et dans toutes les éditions postérieures. Aucun doute : les deux termes coexistent avec le même sens. Le « coup de foudre » est donc ressenti par l'auteur comme plus rare, et il y renonce après en avoir donné la première attestation imprimée<sup>12</sup>.

Le comte de Caylus, en 1746, confirme la rareté du terme. Une de ses héroïnes, Célenie, est en effet frappée par « un de ces coups de foudre, rares à la

---

<sup>10</sup> Ozanam, *Récréations mathématiques et physiques*, Paris : J. Jombert, 1696, t. II, p. 437.

<sup>11</sup> Pierre de Marivaux, *Effets surprenants de la sympathie* (1713), in : *Œuvres complètes*, Paris : Vve Duchesne, 1781, t. V, p. 315.

<sup>12</sup> Claude Crébillon, *Les égarements du cœur et de l'esprit*, III<sup>e</sup> partie, *Op. cit.*, t. II, p. 217 (coup de foudre) et p. 95 (coup de surprise). La locution apparaît dans la troisième partie, éd. de La Haye : Gosse et Neaulme, 1741, p. 91.

vérité, mais que l'amour lance de temps en temps pour prouver qu'il porte aussi son tonnerre<sup>13</sup>. » L'expression a besoin d'une explication, preuve sans doute que son emploi est encore récent. Le jeune homme objet de cet amour n'a rien remarqué et se laisse « tirer par le manteau », au sens propre (c'est le geste inconsidéré de Célenie lorsqu'elle est frappée par la foudre) comme au figuré : sollicité par la jeune femme, il mettra du temps à reconnaître un amour égal au sien et la demander en mariage. Ainsi s'explique le titre de la nouvelle.

Ces deux premières attestations ne sont pas fortuites : Caylus et Crébillon se côtoient alors dans un cercle mondain et badin, qui se réunit de façon régulière depuis 1741 autour de Mlle Quinault, sociétaire de la Comédie française qui prend sa retraite cette année-là. Ses « dîners du bout du banc », comme on les appellera, constituent alors un des alambics de la nouvelle morale. Ces discussions ont peut-être vu apparaître la locution. Si celle-ci est nouvelle, c'est que la mode est récente : les coups de foudre « sont, depuis quelque temps, devenus aussi communs que l'on prétend qu'ils étaient rares autrefois<sup>14</sup> », dit Crébillon. N'en faisons pas pour autant le porte-parole d'une époque : le coup de foudre est chez lui une situation romanesque, et un thème de discussion dans une société joyeuse. Ne lui demandons pas un travail d'historien.

Ainsi donc, ce qui passera pour le comble de l'amour romantique est né chez Crébillon fils, parangon du roman libertin, à une époque où il vient d'être interdit de publier des romans ! Le paradoxe peut faire sourire : nous savons que l'auteur est à plus d'un titre paradoxal. Celui qui finira censeur royal n'hésite pas à sous-titrer *Le sofa* « conte moral » et *Le hasard du coin du feu* « dialogue moral ». Son *Dialogue entre Horace et Caton le Censeur* contient la clé de ce paradoxe. À Caton qui l'accuse d'être libertin, Horace répond que sa philosophie, présentée sur un ton léger, séduit les libertins et se révèle plus efficace. Les efforts de Caton pour purger l'homme de ses passions lui paraissent illusoire : mieux vaut leur ôter ce qu'elles peuvent avoir de nuisible à la société. À cela se borne sa morale<sup>15</sup>.

---

<sup>13</sup> [Comte de Caylus], *Les manteaux*, La Haye : s.n., 1746, p. 45.

<sup>14</sup> Crébillon, *La nuit et le moment*, *Op. cit.*, t. II, p. 547. Le roman a paru en 1755, mais on sait qu'il a été lu publiquement en 1745 et qu'il a été écrit vers 1737. Il est impossible de savoir si les versions antérieures contenaient ce passage.

<sup>15</sup> Crébillon, *Dialogue entre Horace et Caton le Censeur*, *Op. cit.*, t. II, p. 488-490. L'attribution à Crébillon est de Mme de Graffigny.

Eh bien oui, certains libertins ont une morale, qui n'est pas celle de la génération précédente, celle des Marivaux, ni de la génération suivante, celle des Rousseau, mais qui n'est pas l'absence de scrupules des godelureaux du bel air. Dans tout son œuvre, Crébillon explique comment jouer sans se discréditer avec les principes et les préjugés, comment adapter sa conduite aux circonstances et sauvegarder les apparences... Le vocabulaire est varié pour désigner les niveaux de morale qui se côtoient alors : dans cette analyse, je reprendrai les termes de l'époque en les généralisant et parlerai de *roués* (les petits-maîtres sans vergogne), de *libertins* (les gens de la bonne compagnie soucieux de leur réputation et qui adoptent une morale pratique), et de *tendres* (les amoureux, souvent des adolescents dont les libertins entreprennent l'éducation). Quant à la génération des grands-parents, les *gothiques*, elle en est restée à la pruderie de Louis XIV...

Chez Crébillon, l'intrigue confronte deux systèmes de valeurs auxquels les protagonistes sont fidèles, et trouve un compromis entre eux. Le libertinage est fondé sur des règles que le monde maintient par la publicité des relations. S'il y a une morale, c'est qu'il y a un juge : le public, qui fait et défait les réputations. Ces règles sont simples. Pour la femme : ne pas se donner trop vite, sous peine d'être méprisée. Par nature, la femme est pudique et modeste ; faire le premier pas lui serait reproché : « tôt ou tard les hommes nous punissent de nous être manqué », dit l'une d'elles<sup>16</sup>. Pour l'homme : ne pas rompre brutalement une relation sentimentale. « Quoique par elles-mêmes des chaînes de ce genre ne soient pas faites pour être respectées à un certain point, on ne les rompt pas comme on voudrait, parce qu'on craint, en s'y dérochant sans aucune sorte d'égards, d'avoir de trop mauvais procédés »<sup>17</sup>. Pour respecter ces règles, il faut distinguer les sens (la sexualité), des sentiments (l'amour). On peut ainsi être *infidèle* (par les sens), mais *constant* (par le cœur), à condition de ne pas mentir. L'amour qu'un homme témoigne à une femme excuse en effet sa faiblesse. Une rupture est alors doublement pénible : par la perte de l'amour, et par celle de sa vertu, puisque sa faute n'a plus d'excuse. Il est plus élégant de ne jamais se dire amoureux, ou de se faire petit à petit haïr : « Lorsque, pour déterminer une femme, on a eu besoin

---

<sup>16</sup> La marquise, dans *Le hasard du coin du feu* (écrit dans les années 1740, publié en 1763), éd. Marie-Françoise Luna et Jean Oudart, in : *ibid.*, t. II, p. 640.

<sup>17</sup> Clerval, dans *Le hasard du coin du feu*, sc. V, *ibid.*, p. 679.

d'orner le désir du masque de l'amour, on ne peut, sans la dernière cruauté, le lui arracher dans l'instant même où, si quelque chose peut la consoler de sa faiblesse, c'est la certitude d'être aimée »<sup>18</sup>.

En évitant de se dire amoureux, le libertin se différencie du *tendre* comme du *roué*. Le libertin ne voudrait séduire que par amitié. « Si ces sortes de familiarité n'étaient [...] permises qu'à l'amour, à quoi donc servirait l'amitié<sup>19</sup> ? » Pour les *tendres*, c'est l'inverse. L'amour peut justifier leur abandon, et ils sont surpris qu'il n'en aille pas de même pour leur séducteur : « L'amour seul, et même un amour aussi tendre que le mien, pouvait vous excuser de le porter à son comble<sup>20</sup>. » Seul le *roué*, qui prolonge la génération sans scrupules de la Régence, déguise le désir en sentiment : plutôt que de solliciter crûment les faveurs d'une femme, soulignait Marivaux, il faut lui dire qu'on l'aime, qu'elle a mille charmes à nos yeux, et l'on passe pour galant, quand l'aveu du désir est une insulte. « C'est pourtant lui dire la même chose »... et elle le sait bien. « Je vous aime » est devenu « une manière polie de dire : Je vous désire »<sup>21</sup>. Le *roué* de Marivaux est hypocrite, le *libertin* de Crébillon préfère le cynisme. L'un et l'autre arrivent à leurs fins. En résumé, le *tendre* aime sincèrement, le *roué* prétend aimer ; le *libertin* refuse le terme.

Le coup de foudre s'inscrit dans cette confrontation de morales, parce que tous les personnages de Crébillon y croient, mais d'une manière différente. L'analyse de ces distinctions est éclairante sur l'apparition de la locution. Nos trois niveaux de morale l'utilisent en effet avec de sérieuses nuances. Pour les *libertins*, il s'agit d'une exception : « en le croyant infiniment plus rare qu'on ne dit, je sais qu'il existe », nuance la marquise dans *Le hasard du coin du feu*. Esprit rationnel, elle insiste sur l'autosuggestion : « Il me semble, de plus, qu'il en est des coups de foudre comme des *revenants*. On ne voit de ces derniers, et l'on n'éprouve les

---

<sup>18</sup> L'auteur, dans *Le hasard du coin du feu*, sc. V, *ibid.*, p. 694). L'art de se faire haïr pour quitter une femme sans lui laisser de regret est détaillé dans *Ab ! quel conte !*, liv. I, part. II, chap. X, *op. cit.*, t. III, p. 366-368.

<sup>19</sup> Clerval, dans *Le hasard du coin du feu*, sc. V, *ibid.*, p. 698.

<sup>20</sup> Célie, dans *Le hasard du coin du feu*, sc. V, *ibid.*, p. 699. Même remarque dans *Ab ! quel conte !* (1754), liv. II, part. III, chap. I, *Ibid.*

<sup>21</sup> Marivaux, *Le cabinet du Philosophe*, première feuille, et *Le spectateur français*, dix-septième feuille (12 mai 1723), in : *Journaux et Œuvres diverses*, éd. F. Deloffre et M. Gillot, Paris : Garnier, 1988 (*classiques Garnier*), p. 337 et 206.

autres, qu'autant qu'on a la stupidité de croire à leur existence »<sup>22</sup>. En revanche, ceux que je regroupe sous l'épithète de *tendres*, veulent en faire une règle. Pour eux, il s'agit d'un « mouvement dont la cause nous est inconnue ; et qui nous entraîne, avec une violence à laquelle on voudrait vainement résister, vers l'objet qui nous enchante ; même avant que de savoir si nous le frappons aussi vivement que nous en sommes frappés nous-mêmes<sup>23</sup> ».

Chez les jeunes gens, cette conception un peu naïve tient de leur innocence. La mère du narrateur, dans les *Égarements*, entend protéger celui-ci de son inclination pour Hortense : « À votre âge les coups de foudre sont à craindre, et moins on a d'expérience, plus on s'engage facilement<sup>24</sup> ». Le danger inverse existe : l'amour immédiat étant à la mode, chacun l'attend et refuse d'aimer « sans ce coup de foudre qui arrive si rarement, et dont pourtant on se croit si souvent atteint ». Tel est chez Crébillon le roi Schézaddin, caricature de Louis XV : gâté par les romans, il se persuade « que l'on n'aime point, lorsque l'on ne se sent pas, dès la première vue, entraîné par un penchant irrésistible ». Il en reste du coup insensible aux femmes, ce dont tout le monde se gausse. « Mais voyez aussi cet imbécile avec son coup de foudre<sup>25</sup> ! », grommelle un auditeur fictif. La fée qui protège le royaume raille le roi sur « la singularité des opinions qu'il s'était faites » et finit par le déniaiser elle-même. Elle le punit ensuite en provoquant en lui un coup de foudre pour une oie, fille du roi Autruche : le lecteur du XVIII<sup>e</sup> siècle y a reconnu Marie Leczinska, fille du roi Stanislas. Pour les libertins, l'usage du monde suffit à prévenir ces élans. Chez les auteurs contemporains, ce sont les jeunes gens qui s'enflamment au premier regard, comme des Grioux et Manon chez Prévost (1731), ou des étrangers : une Espagnole, dans les *Confessions du comte de \*\*\** chez Duclos (1741), des Anglais, dans *Les deux Anglais* du comte de Caylus (1718)...

Quant aux *roués*, ils ont vite compris l'utilité du coup de foudre. Ils n'y croient pas ou ont su s'en garder. Mais la croyance en un amour immédiat les arrange trop bien pour qu'on guérisse les femmes de ce préjugé : bien au contraire,

---

<sup>22</sup> Crébillon, *Le hasard du coin du feu*, *Op. cit.*, t. II, p. 639-640.

<sup>23</sup> Célie, dans *Le hasard du coin du feu*, sc. V, *Op. cit.*, p. 640.

<sup>24</sup> Crébillon, *Les égarements du cœur et de l'esprit*, II<sup>e</sup> partie, *Op. cit.*, t. II, p. 167. La leçon « coups de sympathie » se trouve dans six éditions sur les dix du tome II parues du vivant de l'auteur.

<sup>25</sup> Crébillon, *Ah ! quel conte !* (1754), liv. II, part. III, chap. I, *Op. cit.*, t. III, p. 395 ; liv. I, part. I, chap. I, p. 300-301 ; liv. I, part. II, chap. IX, p. 362 ; liv. II, part. III, chap. I, p. 396.

il leur est inculqué. La première impression qu'un séducteur peut leur faire n'est jamais très vive. Aussi, « il faut, pour qu'elles aiment vivement, qu'elles ne sachent pas ce qui les a déterminées à la tendresse. On leur a dit qu'une passion, pour être forte, devait commencer par un trouble extrême, et il y a trop longtemps qu'elles le croient pour pouvoir imaginer qu'elles reviennent jamais de cette idée. » Conditionnées par cette illusion romanesque, elles ne résistent pas, persuadées que leurs efforts seraient inutiles « contre quelque chose d'aussi fort, d'aussi imprévu, d'aussi extraordinaire, enfin, qu'un coup de foudre »<sup>26</sup>. Vu du côté des *roués*, ce fantasme féminin est donc une tactique rentable, une précieuse maladie qu'il faut inoculer aux femmes.

Les femmes de cette catégorie ont vite compris leur intérêt. L'amour est alors la seule excuse pour se donner à un homme : le coup de foudre permet de lui céder sans ambages. Dans *La nuit et le moment*, il « ne commence pas tout à fait sur le ton du sentiment » et dédouane les jeunes filles qui se donnent dès les premières avances. *Le Sopha* s'amuse d'une femme qui y est sujette trois ou quatre fois dans la journée. Dans *Les égarements du cœur et de l'esprit*, c'est un « prétexte assez bien imaginé [par les femmes], pour se rendre promptement sans donner mauvaise opinion d'elles ; puisqu'il n'y a point d'homme qui ne soit plus flatté d'inspirer tout d'un coup un amour violent que de le faire naître par degrés<sup>27</sup> ». À la même époque, on trouve la même opinion dans les lettres apocryphes de Ninon de Lenclos : le « coup de sympathie » devient un « lieu commun aux femmes qui croient, en le disant, justifier toutes leurs faiblesses<sup>28</sup>. » Pour leur rédacteur, peut-être Crébillon fils, cette excuse ne justifie rien, et constitue à l'inverse un aveu de perversité, puisqu'elles refusent par ce biais de corriger leur conduite. Arrêtons là les citations : dans les années 1740-1750, le coup de foudre excuse une conduite

---

<sup>26</sup> Crébillon, *Les égarements du cœur et de l'esprit*, III<sup>e</sup> partie, *Op. cit.*, p. 216-217. « Coup de sympathie », dans la première édition.

<sup>27</sup> Crébillon, *Les égarements du cœur et de l'esprit*, III<sup>e</sup> partie, *Op. cit.*, t. II, p. 217. Versac, qui tient ce discours, pourrait être le modèle de ces roués, lorsqu'il démontre que le monde empêche de conserver l'innocence des mœurs : « Le cœur et l'esprit sont forcés de s'y gêner, tout y est mode et affectation » (p. 210).

<sup>28</sup> *Lettres de Ninon de L'Enclos au marquis de Sevigné* (1750), in : *Mémoires sur la vie de Mademoiselle de Lenclos*, Amsterdam : Joly, 1763, p. 17-18. Attribuée à Louis Damours, par Barbier et J.-B. Hauréau, *Histoire littéraire du Maine*, Paris, 1870-1877, t. III, p. 235, et à Crébillon fils par Voltaire (notice d'autorité de la B.n.F.). L'attribution est toujours discutée ; ce passage sur le coup de foudre pourrait plaider pour Crébillon.

répréhensible. Seuls les *tendres* et les *libertins* y croient, les uns comme une règle, les autres comme une exception. La morale des *libertins* s'agace de cette mode, ce qui explique la fréquence du terme chez Crébillon fils. Certains se contentent d'ironiser : « je n'ignore pas qu'elle y est sujette ; et quand ce serait un mal de famille, je n'en serais pas bien étonné : il y a des races si malheureuses ! » D'autres vont jusqu'à l'indignation : « quand je vois de combien d'horreurs on le fait le prétexte, il s'en faut peu que je ne sois tentée de le nier<sup>29</sup> ». Certes, le libertin laisse parler les sens, mais il veut rester sincère sur ce qui touche à l'amour. C'est en cela qu'il condamne le coup de foudre, qui couvre de l'habit chatoyant du sentiment un abandon hypocrite.

### 3. LE CONTEXTE HISTORIQUE

L'importance prise par le coup de foudre dans cette génération de transition, durant les années 1740-1760, ne me semble donc pas un hasard. Certes, il ne faut pas imaginer la belle société de l'époque à l'image des personnages de Crébillon. Mais les grands types qu'il décrit sont alors bien attestés, et il a été sensible à une évolution des mentalités dans les cercles qu'il fréquentait. Les *roués* de la Régence et du premier règne de Louis XV ont moins bonne presse, mais la France n'est pas encore engagée dans la réforme des sensibilités que l'Angleterre connaît avec Richardson. Le libertinage se cherche alors une autre morale. Trois éléments me semblent à prendre en considération dans cette évolution des mœurs qui a permis à Cupidon de foudroyer les héros de roman : le refus de l'hypocrisie, une nouvelle conception de la pudeur, l'influence du sensualisme anglais.

L'hypocrisie, d'abord, était le paravent commode du vice. On sait combien, depuis la Régence, la morale se relâche. « On épouse une femme, on vit avec une autre, et l'on n'aime que soi », résume un personnage de théâtre pour l'instruction de son « petit parent de province<sup>30</sup>. » La galanterie et le libertinage évitent de se consumer dans de longues passions platoniques : on accorde en premier les

---

<sup>29</sup> Respectivement Clerval, à propos de Mme de Valsy, et la marquise, dans *Le hasard du coin du feu*, *Op. cit.*, t. II, p. 647 et 640.

<sup>30</sup> Bernard-Joseph Saurin, *Les mœurs de ce temps*, 1760, sc.VI, in : *Répertoire général du théâtre français*, Paris, Nicolle, 1818, t. XII, p. 177.

dernières faveurs. Un homme expérimenté n'a pas besoin de parler pour exprimer son intention : « un regard, un geste, moins encore » suffit à faire comprendre ce que l'on attend, car tout le monde attend la même chose<sup>31</sup>. Les passions se nouent et se dénouent dans la même journée. Pourtant, les plus éphémères se masquent toujours de l'amour absolu. Un journaliste de 1731 résume bien ces conventions : « Quand l'Amour fait aujourd'hui le serment d'une flamme éternelle, il est toujours sous-entendu qu'il a le droit de le violer lorsque son humeur volage l'en dispensera. » Après le spectacle, une parole, un geste, un coup d'œil, et l'on ramène dans son carrosse une dame que l'on n'a jamais vue auparavant<sup>32</sup>. On comprend que le coup de foudre ait bon dos pour couvrir ce qui n'est que le caprice immédiat des sens. La morale est alors fondée sur la publicité : la notion d'espace privé s'est mise en place durant cette période. La réputation est devenue plus importante que la vertu. L'apparition du coup de foudre entre dans cette nouvelle mentalité, puisqu'il permet de se livrer au vice (ou ce qui est considéré comme tel, la reddition immédiate pour une femme) en préservant les apparences. Deuxième élément contextuel : l'évolution de la notion de pudeur. J'ai tenté d'en préciser la chronologie dans un livre précédent. Jusqu'en 1750, on y voyait, avec quelques nuances, une vertu naturelle chez la femme, l'homme n'étant astreint qu'aux règles de bienséance et de modestie. En 1748, Montesquieu pouvait encore défendre l'idée d'une pudeur naturelle, quand Toussaint parlait d'une bienséance fondée sur l'honnêteté publique. S'il s'agit d'une convention, il faut en expliquer l'origine, et les multiples hypothèses qui ont été évoquées sont toutes nées dans les années 1750-1775. Les plus anciennes, et les plus nombreuses, viennent d'une discussion qui se serait tenue le 22 juin 1750 à la Société du Bout du Banc que fréquentaient Crébillon et Caylus. Cette séance n'est connue que par les mémoires de madame d'Épinay, publiés en 1818, ce qui laisse planer le doute sur l'exactitude des propos<sup>33</sup>. Mais on en retrouve la teneur dans certains passages de Crébillon. Pour les philosophes, la cause est entendue : la pudeur est un sentiment acquis, même s'ils divergent sur la cause. L'apparition du coup de foudre entre dans cette

---

<sup>31</sup> Crébillon, *Les égarements du cœur et de l'esprit*, I<sup>e</sup> partie, *Op. cit.*, t. II, p. 79.

<sup>32</sup> La Varenne, *Le glaneur historique, moral, littéraire et galant*, t. I, n<sup>o</sup> VI, 15 mars 1731, p. [3], et n<sup>o</sup> VIII, 22 mars 1731, p. [2].

<sup>33</sup> *Mémoires de madame d'Épinay*, éd. Paul Boiteau, Paris, Charpentier, 1863, t. I, p. 215-225. Voir sur ce salon Roger Poirier, *Jean-François de Saint-Lambert*, Sarreguemines, éd. Pierron, 2001, p. 93-99.

problématique : il permet non seulement de transgresser les règles sociales en se donnant immédiatement à un amant, mais aussi de déroger à la pudeur naturelle des femmes, en les autorisant à avouer leur amour<sup>34</sup>. Chez Crébillon, les personnages raisonnables croient encore à cette pudeur féminine<sup>35</sup>. Mais les séducteurs sans scrupules ne voient dans l'honneur, le devoir, les serments, la pudeur, la vertu, la décence... Que des mots

vuides de sens, qui n'offrent rien à l'âme,  
Que le confus amas de préjugés Bourgeois,  
Qu'un siècle philosophe a proscrit tant de fois<sup>36</sup> !

Le coup de foudre sert alors d'excuse à la transgression de la pudeur. Une fée, que sa « funeste pudeur » retient, gagne ainsi un temps précieux en se déclarant en rêve à l'homme qu'elle veut séduire : « Toutes ces choses qui, quand on consulte la pudeur, sont assez ordinairement l'ouvrage de huit jours, se firent en moins d'une minute<sup>37</sup>. » Rien d'étonnant, explique-t-elle, puisque les songes sont ennemis des bienséances !

Le troisième phénomène à mettre en parallèle avec cette apparition du coup de foudre est l'arrivée en France, dans les années 1730, du sensualisme anglais et des thèses de Newton sur l'attraction universelle. Celle-ci prend à rebrousse-poil les théories cartésiennes. Ce sont certes des principes physiques, mais aussitôt

---

<sup>34</sup> Face à la candeur, sans doute feinte, de Célie, la marquise du *Hasard du coin du feu* met en garde contre un aveu prématuré : « moins encore pour l'intérêt des mœurs que pour le sien même, une femme ne doit point se livrer avec une légèreté qui l'expose toujours plus au mépris de ce qu'elle aime, qu'elle n'en obtient de reconnaissance. » Pour Célie, refuser à la femme le droit d'avouer son amour fait partie des « préjugés les plus gothiques et les plus inattendus » (Crébillon, *Le hasard du coin du feu*, *Op. cit.*, p. 640 et 686).

<sup>35</sup> Voir, dans *Le hasard du coin du feu*, les plaintes de Célie contre les entreprises de Norsan : « Il ne ménagea [...] ni ce qu'il devait à mon âge et à la décence de mon sexe, ni la pudeur que, quand il aurait pensé de moi le plus mal du monde, il devait du moins paraître me supposer. » *Op. cit.*, t. II, p. 663-664.

<sup>36</sup> *Tanzaï et Néadarné, tragi-comédie en un acte*, 1768, sc. IV, p. 43. Ce lever de rideau (attribué à Crébillon lui-même ou à Charles Collé), sans doute écrit en 1754 pour le théâtre du duc d'Orléans, donne une suite parodique à son premier roman, *Tanzaï et Néadarné. Histoire japonnoise* (couramment appelé *L'Écumoire*).

<sup>37</sup> Crébillon, *Ah ! quel conte !*, liv. I, part. I, chap. IV et chap. III, *Op. cit.*, t. III, p. 320 et 310-311. De même, l'oie (Marie Leczinska) est retenue par les « cruelles bienséances de son sexe » et ne peut se déclarer la première au roi Schézaddin (Louis XV) (liv. I, part. III, chap. V = IV, p. 415).

appliqués à l'homme, en particulier à l'amour : l'attraction entre deux êtres humains ne répond-elle pas aux mêmes lois que celles qui régissent les astres ? L'abbé Conti (mort en 1749) le soutient dans un « dialogue sur la nature de l'amour » : « l'amour n'est qu'une attraction qui se fait selon les lois des corps organiques, qui apparemment ont quelque rapport aux lois des corps brutes<sup>38</sup>. » Le même principe d'attraction pousse l'aimant à attirer le fer et maintient l'équilibre des cieux... Mais il a plus de finesse chez les amants : la pesanteur, l'électricité, le magnétisme et l'amour sont pour Conti des forces encore inconnues qui manifestent toutes l'attraction universelle. Or, cette théorie est destinée à combattre le cartésianisme d'une grande dame qui veut comprendre « l'amour immédiat », le nom alors donné au coup de foudre. Et voici la réponse du newtonien : « Un amant est exposé aux torrents de la matière éthérée qui sort du corps et de l'atmosphère qui environne l'objet aimé. Le bouillonnement des petits tourbillons, leurs secousses et la précipitation violente avec laquelle ils s'élancent sur un amant font qu'ils pénètrent jusqu'à ses moindres fibres, et quand leurs vibrations sont commensurables, ils causent une espèce d'harmonie musicale dans tous les organes qu'ils frappent. » C'est alors qu'on aperçoit des charmes dans l'objet aimé. On comprend ce que signifie réellement le « coup de sympathie » qui a précédé dans les textes le « coup de foudre » : il doit être pris au sens propre, comme une décharge matérielle d'une énergie encore inconnue.

La thèse se retrouve en 1749 chez Tiphaigne de la Roche, qui la développe dans *L'amour dévoilé ou le système des sympathistes*. L'amour pour lui est engendré par une vapeur subtile et invisible, la matière sympathique, ou matière transpirante, que les hommes répandent autour d'eux comme les fleurs répandent leur parfum. Les jeunes gens sont particulièrement pourvus de cette matière, qui inspire des passions fulgurantes. C'est ce qui se passe dans les « Amours brusques qui naissent tout d'un coup, & avec violence », autrement dit, les coups de foudre<sup>39</sup>. La morale libertine s'inscrit dans cet esprit : l'incapacité de la volonté à résister aux « mouvements de la Nature » incite à gérer ses penchants en philosophe et les suivre sans hypocrisie. L'homme machine et l'homme statue,

---

<sup>38</sup> Abbé Antonio Conti, « Dialogue sur la nature de l'amour », in : *Prose e poesie*, t. II, Venise : G. Pasquali, 1756, p. LXXVII.

<sup>39</sup> [Tiphaigne de la Roche], *L'amour dévoilé, ou le système des sympathistes*, s.l.s.n., 1749, *passim*, en part. p. 55, 62, 109 pour les citations.

auxquels la Nature ajoute des sensations distinctes des sentiments de l'âme, sont nés à cette époque, avant d'être popularisés, plus tard, par La Mettrie et Condillac<sup>40</sup>.

L'apparition de la locution, en 1741, est donc contemporaine d'un important mouvement des esprits : tentative de définir une morale libertine qui préfère le cynisme à l'hypocrisie, remise en cause de la pudeur naturelle, découverte du sensualisme et de l'attraction universelle venus d'Angleterre... Il serait intéressant, mais cela déborde le cadre de cet exposé, de voir dans quelle mesure ce mouvement s'inscrit dans l'histoire économique et religieuse. Ces deux décennies sont en effet dominées par le règne du « pape philosophe », Benoît XIV (1740-1758). En France, après la mort du cardinal de Fleury en 1743 et la maladie de Metz qui incite Louis XV à prendre ses distances avec son aumônier, commence le règne de la Pompadour (1745-1764). En deux ans, l'état d'esprit a changé et cela se sent dans les réflexions sur la morale. François-Vincent Toussaint, ami de Diderot, publie en 1748 un essai sur *Les mœurs*, qui pose les principes d'une morale universelle fondée sur la religion naturelle : « Je veux qu'un Mahométan puisse me lire aussi bien qu'un Chrétien ». Il s'en prend à la morale superficielle qui couvre le vice d'un vernis mondain : « Tous les honnêtes gens ensemble ne valent pas un homme vertueux<sup>41</sup> ». C'est l'hypocrisie d'un monde ancien qu'il dénonce, et en cela, sa position n'est pas éloignée de certains personnages de Crébillon, même si les conséquences morales divergent. Voilà qui nous évoquerait peut-être, *mutatis mutandis*, des idées de la fin du XX<sup>e</sup> siècle : l'apparition d'une morale de l'authenticité préférant le cynisme à l'hypocrisie, la substitution du concept de décence publique à celui de pudeur individuelle, une certaine déchristianisation, en lien avec un nouveau libertinage et avec la mondialisation des idéaux, et même, pourquoi pas, la découverte des phéromones qui ne sont pas sans rappeler les bouffées de matière sympathique de Thiphaigne de la Roche. La laïcité, surtout aujourd'hui, n'est-elle pas en quête d'une morale qu'un Mahométan puisse accepter aussi bien qu'un Chrétien ? Arrêtons là les comparaisons hasardeuses,

---

<sup>40</sup> Voir André-François Boureau-Deslandes, *Pigmalion, ou La statue animée*, Londres : S. Harding, 1741, p. 41-49 et, chez Crébillon, les réflexions de Néadarné dans *Tanzai*, liv. IV, chap. XI, *Op. cit.*, t. I, p. 410, ou le *Dialogue entre Ovide et Tibulle*. L'homme-machine de La Mettrie date de 1747 et l'homme-statue de Condillac de 1754.

<sup>41</sup> François-Vincent Toussaint, *Les mœurs*, s.l.s.n., 1748, avertissement (non paginé).

même si elles sont stimulantes, mais mon intérêt pour la période 1740-1760 a dépassé celui de l'historien.

#### 4. LE SUCCÈS LITTÉRAIRE

La fin du XVIII<sup>e</sup> siècle va rebattre différemment les cartes. Lorsque le règne de Louis XVI et l'influence de Rousseau ramènent un peu de moralité dans la quête du véritable amour, le coup de foudre né sous Louis XV va se débarrasser de cette légèreté teintée de désir sexuel. Tandis que les philosophes discutaient de la matière sympathique, en effet, se déroulait loin de là le coup de foudre le plus célèbre de l'époque : en 1728, le jeune Rousseau s'éprend en un instant de Mme de Warens. Quand il rédige ses souvenirs, quarante ans plus tard, il pose la question : « Que ceux qui nient la sympathie des âmes expliquent, s'ils peuvent, comment de la première entrevue, du premier mot, du premier regard, Madame de Warens m'inspira, non seulement le plus vif attachement, mais une confiance parfaite, et qui ne s'est jamais démentie. » Voilà notre matière sympathique sagement revenue dans l'âme<sup>42</sup>.

Le coup de foudre se répand alors plus largement, mais dépend encore des flèches de Cupidon. Plus rapides que celles du chasseur, pour Gentil-Bernard (1775), ami de Crébillon, elles ont frappé Paris comme la foudre lorsqu'il enleva la belle Hélène : « Le ravisseur qui mit Pergame en poudre / De cet Amour sentit le coup de foudre<sup>43</sup> ». La rapidité de l'éclair motive la même image chez Baculard d'Arnaud (1781) : « la foudre n'est pas plus prompte que le trait donc fut atteint le jeune homme : il a reçu l'existence nouvelle<sup>44</sup>. » Il ne s'agit plus, désormais, du coup de foudre sensuel et libertin, mais d'un sentiment sincère et puissant. Une origine amusante à cette image est proposée dans une adaptation d'un vieux roman d'amour, *l'Amadis de Gaule* de Montalvo (1508). Lorsque le fils du roi de Bohême, Grasandor, vient secourir les héros assiégés par l'empereur de Rome dans « l'Île

---

<sup>42</sup> Jean-Jacques Rousseau, *Confessions*, livre II, éd. M. Gagnebin et M. Raymond, Paris : Gallimard, 1959 (*Bibliothèque de La Pléiade*), p. 52.

<sup>43</sup> Pierre-Joseph Bernard, dit Gentil-Bernard, *L'art d'aimer et poésies diverses*, Paris : Lacombe, 1775, p. 5.

<sup>44</sup> [François-Thomas-Marie de Baculard] d'Arnaud, *Sargines, nouvelle*, Paris : Le Jay, 1772, p. 39.

Ferme », il tombe amoureux de l'infante Mabilie. Cette rencontre, très sobre dans le roman d'origine, est largement développée dans l'adaptation du comte de Tressan, en 1779.

En l'Île Ferme, en effet, se dresse l'arc des loyaux amants, que seuls peuvent passer les cœurs épris. Deux statues ont pouvoir de sonder les cœurs : l'une, en présence d'un amoureux sincère, sonne d'une trompe harmonieuse d'où sortent des fleurs, tandis que l'autre salue « de feu et de flamme puante » un cœur perfide. Grasandor passe sous l'arc en déclenchant une pluie de fleurs qu'il offre à Mabilie, dévoilant des sentiments qu'il avait jusque-là tenus secrets. Vient le tour de la jeune femme : « Un coup de tonnerre, suivi d'une lumière douce et brillante, retentit dans le palais d'Apollidon ; et ce fut sans doute depuis ce moment-là que le double trait de l'amour, qui pénètre sur-le-champ deux cœurs destinés à s'aimer le reste de leur vie, fut appelé le coup de foudre<sup>45</sup>. » Notation intéressante, d'une part, parce qu'elle témoigne du succès de l'expression, entrée dans l'usage courant, et d'autre part parce qu'il s'agit d'un coup de foudre réciproque, une « double flèche » qui frappe les deux amants au même instant, et pour un amour éternel. Or, dans tous les emplois antérieurs, il ne s'agissait que d'un sentiment à sens unique, souvent éphémère, alors que le thème de l'amour immédiat, réciproque et éternel est un des lieux communs les plus répandus de la littérature. Je serais donc tenté de dater de 1779 l'apparition du coup de foudre romantique.

La cinquième édition du *Dictionnaire de l'Académie* entérine l'expression en 1798 pour désigner « la naissance subite d'un amour violent<sup>46</sup> ». On connaît le sort de ce dictionnaire, rédigé après la dissolution de l'Académie, mais à partir de ses notes. Il est réédité à plusieurs reprises jusqu'en 1832, malgré les protestations. La sixième édition, en 1835, le purge des termes jugés révolutionnaires ou obscènes<sup>47</sup> : le coup de foudre amoureux en disparaît, pour ne réapparaître que dans la huitième édition, en 1932.

---

<sup>45</sup> Louis-Élisabeth de La Vergne, comte de Tressan, *Traduction libre d'Amadis de Gaule, Bibliothèque des dames*, t. XIX, Paris : [G.-P. Cuchet], 1789, t. IV, p. 62

<sup>46</sup> *Dictionnaire de l'Académie française*, s.v. « foudre », Paris : Smits, 1798, t. I, p. 606.

<sup>47</sup> Voir Bernard Quemada (dir.), *Les Préfaces du Dictionnaire de l'Académie française, 1694-1992*, Paris : Champion, 1997, en part. les p. 293-307. Le dernier tirage de la cinquième édition date pour lui de 1831. Le tirage de 1832 est présent sur books.Google.

Mis à part une chronique de 1813 et un roman de 1815<sup>48</sup>, la locution reste rare avant les années 1830. On peut donc raisonnablement attribuer son succès au romantisme, et sans doute au chapitre sur « Le coup de foudre » intégré dans l'essai de Stendhal, *De l'amour* (1822). On y trouve en tout cas la première véritable analyse du phénomène. Le livre cependant passe inaperçu au moment de sa publication : le succès du *Rouge et du Noir*, en 1830, est l'occasion de republier *De l'Amour* en 1833. Il trouve enfin son public. On notera l'ironie : en 1832 paraît la dernière édition du dictionnaire de l'Académie contenant la locution ; après 1833, la réédition de Stendhal lui fait connaître un succès... fulgurant. S'il en fut la cause, c'est à Balzac qu'il faut attribuer ce succès, par la fréquence du phénomène et de l'expression dans ses romans. L'amour immédiat et absolu est pour lui le signe d'une âme divine, et il en parle avec les métaphores les plus hardies : coup de foudre, coup sympathique, grâce fondant sur saint Paul, coup de pistolet dans le cœur, lumière qui éclaire les ténèbres de l'avenir... Les citations deviennent désormais trop nombreuses pour être répertoriées. L'amour soudain, brutal et irrésistible a trouvé sa métaphore. Certes, on hésite encore sur certains points, comme sa réciprocité ou son éternité. Mais chacun aspire à sentir son frisson.

En résumé, le coup de foudre a d'abord été une réalité historique, dès l'Égypte pharaonique, mais surtout un concept littéraire, depuis l'antiquité grecque. Le foudre de Zeus-Jupiter a pu être associé à Éros-Cupidon, mais pour des raisons spécifiques. La mauvaise compréhension de sources antiques, au XVI<sup>e</sup> siècle, a fait de la foudre la métaphore d'un amour violent, mais le « coup de foudre » désigne alors un événement imprévu et malheureux. Dans les années 1740-1760, auxquelles je me suis surtout attaché, la locution se restreint à l'irruption subite de l'amour, mais répond surtout, comme le « coup de sympathie », à un besoin sensuel impérieux que l'on déguise sous le masque de l'amour. La fin du XVIII<sup>e</sup> siècle impose le coup de foudre sentimental qui triomphera à l'époque romantique grâce à l'analyse de Stendhal et aux romans de

---

<sup>48</sup> Étienne de Jouy, *L'Hermite de la chaussée d'Antin*, 1815, t. III, N° 79, p. 288 (chronique du 29 mai 1813) : « Si j'avais eu seulement une quarantaine d'années de moins, j'aurais probablement été frappé d'un de ces coups de foudre auxquels les héros de roman n'échappent jamais. » *L'amour et l'érudition*, Paris : Beaupré, 1815, t. I, p. 47 : un jeune militaire est « frappé comme d'un coup de foudre » par la vue d'une jeune fille.

Balzac. Le sens premier, la nouvelle fâcheuse, l'événement imprévu, subsiste en se raréfiant jusqu'à la fin du XX<sup>e</sup> siècle.

La littérature française a été le creuset de cette nouvelle image. Les autres langues ont souvent conservé la définition stricte de l'amour au « premier regard » (*love of first sight, Liebe auf der ersten Blick...*), ou des métaphores plus anciennes : la flèche (*flechazo* en castillan), la piqûre (*fíblada* en catalan), la pétrification (*nakveyi karo*, « pétrifié devant la beauté d'une personne » en lingala), le coup (*op de slag verlied*, « tombé amoureux sur le coup » en néerlandais), la chute (*ich habe mich Knall und Fall in Sie verliebt*, « je suis tombé amoureux avec éclat et chute » en allemand)<sup>49</sup> ... Mais en anglais, en allemand, en néerlandais, en espagnol, en italien, en portugais, le terme a parfois été adopté « en français dans le texte ». C'est ainsi que l'italien parle indifféremment d'*amore a prima vista*, d'*amore fatale*, de *colpo di fulmine* ou du *famoso coup de foudre* ! Sans doute est-ce le plus bel hommage qu'il pouvait rendre à l'amour à la française.

Copyright © 2016 Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique. Tous droits réservés.

**Pour citer cette communication :**

Jean Claude Bologne, *Du coup de sympathie au coup de foudre* [en ligne], Bruxelles, Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique, 2016. Disponible sur : <[www.arllfb.be](http://www.arllfb.be)>

---

<sup>49</sup> Expressions relevées par Schurmans, *Op. cit.*, p. 63.